

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00294 Numéro SIREN : 818 625 303 Nom ou dénomination : 3DPLUS SASU

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001001

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **ANNECY**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001001**
n° de gestion : **2016B00294**
n° SIREN : **818 625 303 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 28/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

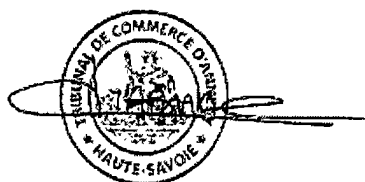
3DPLUS SASU - Société par actions simplifiée
174 avenue de Genève 74130 Bonneville -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



831773

Désignation de l'entreprise			3 D + Publicité			Néant ☐				
Adresse de l'entreprise			174 avenue de Genève			74130 BONNEVILLE				
Numéro SIRET *			81862530300016							
Durée de l'exercice en nombre de mois *			12			Durée de l'exercice précédent * 12				
						Exercice N clos le 31122018				
						Exercice N-1 clos le 31122017				
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	18 745	030	2 861	15 884	4 145		
	Immobilisations financières * (1)		040		042					
	Total I (5)		044	18 745	048	2 861	15 884	4 145		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060	35 085	062		35 085	35 080		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			2 468		
		Autres * (3)	072	5 055	074		5 055			
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	436	086		436	1 165		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	40 576	098		40 576	38 713		
	Total général (I+II)		110	59 322	112	2 861	56 461	42 859		
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		500	500				
	Ecart de réévaluation		124							
	Réserve légale		126							
	Réserves réglementées*		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132							
	Report à nouveau		134		(4 259)	(4 603)				
	Résultat de l'exercice		136		(7 257)	344				
	Provisions réglementées		140							
Total I		142		(11 017)	(3 759)					
Provisions pour risques et charges		154								
Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		30 932	11 328				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			2 646				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 21 281)		172		36 545	32 645				
	Produits constatés d'avance		174							
	Total III		176		67 478	46 618				
Total général (I + II + III)		180		56 461	42 859					
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		14 600			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 de la loi n° 2003-709 du 4 août 2003 relative à la confiance et à la sécurité des entreprises)		Désignation de l'entreprise 3 D + Publicité		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE				[3 1 1 2 2 0 1 8]		[3 1 1 2 2 0 1 7]			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	43 163	30 448	
	Production vendue	biens		215		214		(7 852)	
		services *		217		218		2 613	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	43 163	25 209	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	5 239	13 054	
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	442	1 866	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(5)	(28 673)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	11 791	12 480	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	225	166	
	Rémunérations du personnel *					250	20 058	20 401	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7 371	5 572	
	Dotations aux amortissements *					254	2 861		
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	1	0	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	47 984	24 866	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(4 821)	344	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280			
	Produits exceptionnels					290			
	Charges financières					294	2 436		
	Charges exceptionnelles					300			
	Impôts sur les bénéfices *					306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(7 257)	344	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	7 257
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entrepren. nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, quinquies)	127	
Reprise d'entrepr. en difficulté (44, sexies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44, quinquies)	991		
Divers* ZFA (44, quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art. 39, décies)"				655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	7 257	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : *4.....25.9 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	7 257	

SASU : DP 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy : 818 625 303

Approbation des comptes

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Sommaire :

- 1 / Assemblée Générale ordinaire annuelle des associés approuvant les comptes de l'exercice clos.
- 2 / Rapport de gestion du Gérant
- 3 / Tableau financier
- 4 / Rapport spécial sur les conventions
- 5 / Liste des Associés

L'an deux mille dix-neuf, le 31 mai, à 10 heures

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du gérant pour statuer sur :

- L'activité
- Les comptes
- La gestion

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

L'assemblée est présidée par Mr OGLAK Suleyman en sa qualité de gérant de la société.

La feuille de présence est certifiée exacte par les associés. Le gérant constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes)
- le rapport de gestion et le rapport spécial du Gérant
- un exemplaire des statuts

Fait à Bonneville,
22 Janvier 2020



SASU : DP 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy : 818 625 303

1 / Procès-verbal des délibérations DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU : 31 mai 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos et donne le quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion durant l'exercice écoulé.

Elle prend acte qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagé par la société au titre de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide de l'affectation du bénéfice de la manière suivante :

- En dividende : 0€
- En réserve : 0€
- En report : - 7 257 €

L'assemblée vote la rémunération du gérant à € brut par mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Bonneville,
22 Janvier 2020



SASU : DP 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy : 818 625 303

2 / Rapport de gestion
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU : 31 mai 2019

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Le GERANT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes de la EURL DP 3D PLUS.

ORDRE DU JOUR :

ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE clôt le 31 décembre 2018 :

La vente de produit

Evénements importants survenus depuis la clôture : Néant

Activité en matière de recherche et développement : Néant

Evolution prévisible et perspectives d'avenir : Le CA prévisionnel prévoit une augmentation significative, avec un impact positif sur le résultat.

PRESENTATION DES COMPTES en EURO :

Nous vous présentons les comptes annuels (pour approbation) :

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018
Total des produits	31 903€	25 209€	43 163 €
Total des charges	36 506€	24 866€	50 420 €
Résultats	- 4 603€	344€	- 7 257 €

Fait à Bonneville,
22 Janvier 2020



SASU : DP 3D PLUS

Siège social : 174 Avenue de Genève – 74130 BONNEVILLE

Au capital de 1000€
RCS d'Annecy : 818 625 303

AFFECTATION DES RESULTATS :

Proposition d'affectation du résultat de la manière suivante :

Bénéfice à affecter : - 7 257 €

- En dividende : 0 €
- En réserve : 0€
- En report : - 7 257 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de – 11 017 €.

Distributions antérieures de dividendes : 0€

Dépenses ou charges non déductibles fiscalement :

Nous vous précisons qu'aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été engagée par la société au titre de l'exercice clos.

Informations relatives au CICE :

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conventions réglementées :

En exécution des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous tenons à vous préciser que notre société n'a pas conclu de convention avec le gérant ou l'un des associés.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Bonneville,
22 Janvier 2020

